

Entretien avec Guillaume Poisson, président du Cercle Littéraire de Lausanne

Par IVAN GARCIA

Le lundi 1^{er} avril 2019, au Cercle littéraire de Lausanne, nous rencontrons Guillaume Poisson, président du Cercle en question, historien professionnel et directeur scientifique d'un ouvrage récemment paru aux Editions Slatkine, *Les trésors du Cercle littéraire de Lausanne, deux siècles de collections patrimoniales, 1819–2019*. Monsieur Poisson a accepté de répondre à nos questions au sujet de cette institution lausannoise qu'est le Cercle littéraire ; nous l'avons donc interrogé sur son intérêt pour celui-ci, le rôle de la société dans la vie lausannoise, ainsi que sur certains points évoqués dans le livre qu'il a dirigé.

Ivan Garcia : Historien et bibliothécaire-documentaliste scientifique, vous êtes spécialiste du XVIII^e siècle. Pourquoi avoir choisi le métier d'historien et quel intérêt portez-vous à cette période en particulier ?

Guillaume Poisson : Mon intérêt pour l'histoire a toujours été réel ; j'aurais pu exercer un autre métier autour de la profession historique, mais les hasards de la vie ont fait que j'ai pu être l'heureux élu d'une carrière de chercheur. J'ai réalisé des études d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie à l'université du Maine, en France, et j'ai toujours apprécié la pratique entre travail en archives et iconographie. Concernant ma période de prédilection, celle-ci a été depuis le début l'époque moderne, soit entre le XVI^e siècle et le XVIII^e siècle. Une première partie de ma jeune carrière de chercheur se plaçait sous le signe du XVII^e siècle et, peu à peu, j'ai basculé sur le XVIII^e siècle. Actuellement, je suis plutôt un historien du « tournant des Lumières », soit l'époque située environ entre 1750 et 1830. Il s'agit du tournant entre la fin de l'Ancien Régime, le fait marquant de la Révolution, ainsi que l'héritage de celle-ci pour les premières décennies du XIX^e siècle.

Entrons donc, désormais, dans le vif du sujet. Vous êtes membre – et l'actuel président – du Cercle littéraire de Lausanne. D'où vient votre intérêt pour cette société et comment est né ce projet d'ouvrage collectif ?

J'ai réalisé une partie de mes études en France, comme mentionné précédemment. Par la suite, je suis venu en Suisse, afin d'achever mon cursus universitaire ; au cours de mes études, je suis entré au Cercle par le biais de l'un de mes enseignants. Etant donné qu'il s'agit d'un cercle privé du XIX^e siècle où l'entrée s'effectue par cooptation, c'est-à-dire par parrainage ou marrainage, une personne ne peut devenir membre que sur recommandation de deux anciens membres et, à la fin de la procédure, il y a un ballottage. Le hasard a fait que l'un de mes proches enseignants était membre du Cercle littéraire et m'a, un jour, proposé de l'intégrer ; j'ai accepté sa proposition, j'ai été parrainé et j'ai fait mon entrée au Cercle en tant qu'étudiant. Depuis deux ans, je suis membre du comité – organe composé de sept personnes – dont le rôle est de gérer les affaires courantes de notre association.

D'où vous vient cet intérêt pour cette société et comment est né ce projet d'ouvrage collectif ?

Le comité a réfléchi assez tôt au bicentenaire du Cercle littéraire. En effet, en Suisse romande, il y a peu d'associations qui ont deux cent ans et qui sont encore en activité. A Lausanne, outre notre société, nous avons, par exemple, L'Abbaye de l'Arc – qui date du XVII^e siècle – et qui est encore en activité. En outre, le Cercle littéraire a des sociétés sœurs – plutôt connues – telles que la Société de Lecture de Genève, fondée en 1818, sur les mêmes principes que le Cercle de – *Suite p. 26*





Lausanne ; il y a également d'autres sociétés, notamment en Suisse alémanique, à Bâle, à Winterthur ou encore à Zurich.

La société du Jardin de Neuchâtel, par exemple, a disparu, non ?

Cela est inexact. La société du Jardin est toujours en activité. En revanche, la société littéraire ou de lecture qui existait à Neuchâtel – sur un modèle semblable à celui du Cercle – a effectivement disparu. En effet, ces sociétés rencontrent des difficultés à poursuivre leurs activités pour des raisons facilement identifiables. A titre d'exemple, si l'on se penche sur le cas lausannois, au XVIII^e siècle, il y avait environ une cinquantaine d'associations, sociétés ou encore cercles de sociabilité. A la fin du XIX^e siècle, voire au début du XX^e siècle, celles-ci ont presque toutes disparues. Les raisons sont multiples : le sociétariat s'est épuisé, il y a eu des problèmes économiques, les temps ont changé... Ce sont donc des associations ou des sociétés qui rencontrent beaucoup de difficultés à perdurer, au même titre que les associations d'histoire ou d'archéologie, qui ont été fondées au XIX^e siècle et peinent à conserver leurs membres ou à en recruter de nouveaux ; les étudiants viennent peu et le sociétariat vieillit, les sociétés ayant moins cette fonction de sociabilité qu'autrefois.

D'où la volonté de rédiger un ouvrage, afin de préserver ce patrimoine ?

Pour célébrer le bicentenaire, nous avons plusieurs projets. A titre personnel, au vu de ma formation d'historien, je souhaitais réaliser un inventaire sur le patrimoine de notre société. Auparavant, il existait deux livres sur le Cercle littéraire ; le premier, publié en 1966 – en partie pour le centenaire de la société – par Charles Gillard et Jean Charles Biaudet, constitue la première histoire du Cercle. Par la suite, Maurice Meylan, ancien président, a élaboré une seconde histoire du Cercle littéraire, publiée aux éditions Slatkine en 2007. Or, je ne souhaitais pas réécrire l'histoire du Cercle, car presque tout avait été écrit. En revanche, nous avons une méconnaissance sur notre patrimoine ; la préparation du bicentenaire a vu émerger des fonds d'archives que nous conservions sans le savoir. Nous avons donc décidé de rédiger un livre sur le patrimoine, dont nous disposons, et qui a été accumulé en deux-cents ans. Bien entendu, il s'agit d'un patrimoine composite, mais qui trouve son unité dans le lieu décidé par des personnes du même type pour un but qui est l'usage des sociétaires.

Le Cercle littéraire de Lausanne est le dernier des cercles lausannois à avoir survécu, après le Cercle du Commerce et le Cercle de la Palud.

Outre les archives et les fonds, a-t-il conservé quelque héritage, spirituel ou matériel, de ces deux institutions ?

Le Cercle littéraire a été créé de manière autonome en 1819. Il s'agit d'une création, issue d'un groupe d'hommes que l'on nomme des libéraux. Par ce terme, au XIX^e siècle, on entend – communément – un groupe de bourgeois, dans le présent cas des Lausannois, voire quelques aristocrates mais dans les faits très peu, qui se réunissent, afin de mutualiser leur argent en vue de s'abonner aux gazettes. Ces dernières leur sont nécessaires pour leur travail, mais les abonnements sont extrêmement chers ; l'idée fondatrice des Cercles est donc de se rassembler et de s'abonner. Or, par la suite, il faut également trouver un lieu pour les lire... Donc, en 1819, ce groupe d'hommes se constitue très rapidement à la date du 24 janvier – date de l'indépendance vaudoise – pour marquer une rupture avec les cercles ou les sociétés d'Ancien Régime telles que le Cercle de la rue de Bourg, qui regroupait l'aristocratie et l'élite. Le Cercle littéraire s'oppose à cette sociabilité mondaine et littéraire de l'Ancien Régime, crée cette cotisation de caisses pour la presse et, rapidement, loue l'appartement de la place Saint-François. C'est ainsi que les premières réunions s'organisent ainsi que l'entreposage des gazettes dans les locaux ; les membres constituent rapidement une petite bibliothèque par le biais de dons et de quelques achats, afin d'aider les jeunes étudiants de l'Académie qui n'auraient pas des moyens familiaux suffisants pour acheter des livres.

N'est-ce pas surprenant que des libéraux se cotisent pour aider des étudiants ?

Pas vraiment : c'est cela, le libéralisme du XIX^e siècle. Il convient ici de souligner que le Cercle littéraire a une portée sociale importante, inscrite dans la tradition libérale de l'époque, qui vise à éduquer des citoyens dans l'idéal de bien les former. Dans les faits, il s'agit d'un courant social d'avant-garde qui se réclame des idées de Benjamin Constant, de Germaine de Staël et du Groupe de Coppet. D'autres cercles ont existé, tels que le Cercle du Commerce et le Cercle de la Palud ; ce dernier a connu des difficultés financières et a dû fusionner avec le Cercle du Commerce au début du XIX^e siècle. Dans les années 1850, le Cercle du Commerce est dissous en raison d'une chute drastique de ses membres, et ceux-ci rejoignent le Cercle littéraire. Cette fusion est effectuée au profit du Cercle littéraire qui récupère les archives du Cercle du Commerce. Notre association est donc dépositaire de trois siècles d'histoire lausannoise qui sont étudiés dans l'ouvrage.

Que sont devenus ces fonds d'archives ?

Ces trois fonds d'archives d'importance cantonale pour le patrimoine culturel ont été légués aux archives cantonales vaudoises. Cela a constitué l'un des actes forts du bicentenaire, ayant pour objectif de faciliter l'accès de ces documents à la recherche et de les conserver de manière pérenne.

Le Cercle littéraire de Lausanne, ainsi que ses prédécesseurs (La Palud, Le Commerce), sont inspirés par le modèle des clubs anglo-saxons. Pourriez-vous expliquer aux lecteurs en quoi cela consiste exactement ?

Nous associons souvent au Cercle littéraire cette étiquette de *club* anglo-saxon, car nous y trouvons un billard, nous pouvons y fumer et y jouer. Dans les faits, le modèle anglais arrive beaucoup plus tardivement. Au moment de sa création, le Cercle est d'abord un cercle de sociabilité, comme on en trouve au sein de l'Ancien Régime ; il s'agit de personnes qui se réunissent pour partager une passion commune. Ce n'est que plus tardivement que le Cercle littéraire s'alignera sur le modèle d'un *club* anglo-saxon. D'ailleurs, la particularité de notre association, au XIX^e siècle, résidait dans le fait que le Cercle ne possédait de littéraire que le nom. En effet, à cette époque, la littérature n'y est pas la première discipline en usage ; ce sont, avant tout, la presse (les gazettes) et, surtout, l'histoire. Ce n'est que plus tardivement que la société prendra ce soubassement littéraire. Celui-ci se développera, notamment, au cours du XX^e siècle et cela fait quelques décennies qu'il est fondamental dans nos activités. De manière générale, le Cercle littéraire est désormais un bastion de la littérature romande contemporaine ; c'est un lieu qui revêt une certaine importance pour beaucoup d'auteurs romands, et qui accueille de nombreux prix littéraires, ainsi que des associations d'auteurs.

Pourquoi cette importance accordée aux jeux dans un espace de sociabilité a priori littéraire ?

En 1841, il y a un événement que l'on nomme « la révolution ludique », qui voit l'admission des jeux au sein

du Cercle littéraire de Lausanne. Auparavant, ceux-ci étaient absents du Cercle ; la raison de leur admission est simple. En une période où l'association perd des membres, celle-ci constate que, là où les jeux sont admis, les membres restent et que cela attire même de nouveaux membres. Une fois que les jeux sont installés, non seulement cela renforce le sociétariat, mais en plus cela permet de générer quelques revenus. En effet, les sociétaires paient la partie de billard, et ce pour deux raisons. La première est qu'il existait un impôt sur les jeux de hasard. Quant à la seconde raison, elle relève

des coûts d'entretien liés au billard. Avec ces revenus complémentaires, le Cercle constituait une petite cagnotte destinée à l'achat de livres.

Finalement, comment envisagez-vous l'avenir pour le Cercle littéraire de Lausanne, au niveau de la formation et de la culture ?

Nous venons de fêter notre bicentenaire et nous nous portons très bien, ce qui est encourageant ; c'est déjà une belle récompense en soi. Beaucoup d'associations de notre ancienneté n'ont peut-être pas la même chance que nous. En effet, nous avons beaucoup de membres et l'avenir semble serein à court terme, en tout cas. Par la suite, notre objectif serait de recruter un peu plus d'étudiants, afin de renouer avec cette tradition envers la formation d'une relève. A l'heure actuelle, nous entretenons des partenariats fructueux avec l'Université de Lausanne et nous accueillons régulièrement des soirées organisées par l'Université de Lausanne, qui font venir des

personnes extérieures, notamment des étudiants avancés, qui découvrent ce lieu. Aussi, nous maintiendrons nos partenariats avec les associations d'auteurs ou de littérature romande, afin de leur fournir un lieu pour leurs conférences et entretiens. Il y a toujours ce bon équilibre entre les sociétaires et le monde extérieur, ce qui est tout à fait positif ! L'esprit du Cercle littéraire, éclectique et curieux, s'est transmis jusqu'à nos jours. ■

Ecrire à l'auteur : ivan.garcia@leregardlibre.com

Tous nos entretiens sont disponibles sur www.leregardlibre.com